



DECLARATION FSU

CHSCT A

10 AVRIL 2014

Dans un premier temps, la FSU tient à souligner sa satisfaction quant à la mise en place des groupes de travail RPS auquel tous les membres de CHSCT sont invités. Pour autant, elle demande que la diffusion de ce travail et de cette évaluation se fasse dans l'ensemble des services et établissements de l'académie dans les meilleurs délais.

Lors du précédent CHSCT, l'administration avait émis le souhait que cela se fasse très rapidement en 2014.

Une formation spécifique, utilisant les outils de l'INRS avait été évoquée, et à l'heure actuelle, nous n'avons reçue aucune information à ce sujet. Pour la FSU, il appartient à l'administration rectorale, sans recourir à des intervenants privés, de l'organiser et la mettre en place, de même que toute sensibilisation des personnels aux questions de sécurité et santé au travail.

A l'heure actuelle, des bilans ne nous sont pas parvenus : bilan de la médecine de prévention, des visites de 50 ans, des arrêts maladie, accidents de travail...et dans la mesures où de nouvelles situations nous parviennent, un bilan du nombre des suicides, tentatives et situations accompagnées dans ce cadre. Il en est de même pour le bilan des enquêtes sur le climat scolaire.

La FSU souhaite également qu'un bilan de l'action du RRHAPE et réseau PAS nous soit transmis, ainsi que les liaisons faites avec les services médicaux et sociaux du rectorat dans le cadre de cet accompagnement, qui ne sont pas tenus à une simple obligation de réserve mais au secret professionnel.

A l'approche de la mise en place des REP+, la FSU demande qu'un bilan des établissements en ECLAIR, concernant le vécu par les personnels, notamment quant à la pression liée à la réalisation d'objectifs, soit communiqué.

Lors du dernier CHSCT A, la DRH avait informé les membres du CHSCT au sujet d'une enquête nationale portant sur la filière STI : Ou en est on ?

Enfin d'un point de vue organisationnel, à la veille de la fin d'année, nous demandons que les décharges pour chacun des membres et de la secrétaire soit traduite en heures, en fonction des catégories de personnels, et que les remplacements de service soit garanties afin d'indiquer dès maintenant aux chefs de service et établissement comment s'organisera le service de chacun des membres de CHSCT. Il nous paraît également indispensable que le calendrier des groupes de travail et instances nous soit établi et communiqué.

Face aux enjeux relatifs à la santé au travail et les ambitions nationales affichées, la FSU estime très problématique que la transparence dans de si nombreux domaines ne soit pas assurée dans l'académie de Lille.